

# Génocide rwandais : comparution mercredi de Kabuga à La Haye

AFP, 9 novembre 2020

Le « financier » présumé du génocide au Rwanda Félicien Kabuga comparaitra mercredi pour la première fois devant le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI), deux semaines après son transfert à La Haye depuis la France.

Le « financier » présumé du génocide au Rwanda Félicien Kabuga comparaitra mercredi pour la première fois devant le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI), deux semaines après son transfert à La Haye depuis la France.

Accusé notamment de génocide, Félicien Kabuga a été arrêté en mai près de Paris, après 25 ans de cavale.

Il devait initialement être transféré à Arusha pour y être jugé par le MTPI - qui possède une division en Tanzanie et une aux Pays-Bas - mais a finalement été envoyé à La Haye dans l'attente d'un examen médical.

La première comparution de M. Kabuga devant le MTPI, structure

chargée d'achever les travaux du Tribunal international pour le Rwanda (TPIR), aura lieu le 11 novembre à 14H00 (13H00 GMT) à La Haye, a fait savoir lundi le Mécanisme dans un document officiel.

M. Kabuga a la possibilité d'assister en personne à l'audience ou, s'il le préfère, par visioconférence depuis son centre de détention, a indiqué le MTPI.

Un premier rapport médical recommande en effet que cette comparution ait lieu par visioconférence en raison des inquiétudes liées à la pandémie de Covid-19.

Le rapport indique également que « plusieurs aspects de la santé de M. Kabuga nécessitent un examen plus approfondi », a précisé le MTPI.

Agé de 84 ans selon le mandat d'arrêt, de 87 ans selon ses dires, Félicien Kabuga est accusé d'avoir participé à la création des milices hutu Interahamwe, principaux bras armés du

génocide de 1994 qui fit 800.000 morts selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Il est mis en accusation par le MTPI notamment pour « génocide », « incitation directe et publique à commettre le génocide » et « crimes contre l'humanité (persécutions et ex-

termination) ».

Ancien président de la tristement célèbre Radio télévision libre des Mille collines (RTL), qui diffusa des appels aux meurtres des Tutsi, il conteste l'intégralité des sept chefs d'inculpations qui le visent.